

Le Collège Champgneur va de l'avant

Le Collège Champgneur vient de franchir simultanément deux étapes importantes de son histoire.

Il vient d'abord d'obtenir de nouvelles lettres patentes et de mettre à jour son règlement de corporation, avec l'approbation de toutes les instances concernées. ...

La caractéristique chrétienne du Collège Champgneur, qui s'exprime dans son projet éducatif, est désormais enchâssée dans des nouvelles lettres patentes dont voici l'extrait le plus significatif. L'article 2.4 affirme que le but fondamental de la corporation *Collège Champgneur* est « d'organiser, administrer et maintenir un organisme sans but lucratif à des fins purement éducatives ... à savoir notamment : l'enseignement, l'éducation et l'instruction de la clientèle étudiante, la formation chrétienne ainsi que la promotion et l'avancement de la religion catholique romaine et des valeurs qu'elle véhicule. » ...

En même temps que l'émission de nouvelles lettres patentes, les Clercs de Saint-Viateur du Canada ont donné au Collège Champgneur la pleine propriété de l'immeuble qu'il occupe, soit le terrain et la bâtisse construite au fil des ans depuis 1913. ...

Désormais, la corporation *Collège Champgneur* peut prendre en main toutes les affaires et aller de

l'avant dans son développement. Le Collège Champgneur demeure toujours une oeuvre viatorienne et au nom des Viateurs de la province, je lui souhaite succès et prospérité dans la réalisation de sa mission éducative auprès des jeunes de la région de Lanaudière

P. Claude Roy, c.s.v.



Jean Bernard, Jacques Houle, c.s.v., Martin Guilbeault, Jade Poitras-Bessette, Sylvie Perreault, Sylvain Brabant, Pierre Berthelet, c.s.v. et Benoît Tremblay, c.s.v. (avant-plan)

J'aimerais faire un don

PROVINCE CANADIENNE	FONDATION	MISSIONNAIRE
NOM		
ADRESSE		
VILLE, PROVINCE, PAYS		CODE POSTAL
COURRIEL		TÉLÉPHONE

Faire parvenir à **MISSIONS SAINT-VIATEUR**
a/s. F. Jean-Claude Guay, c.s.v.
450, avenue Querbes
Outremont, QC H2V 3W5